

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
Ligue de Football de la Wilaya de SKIKDA

C.O.S.

Affaire n° 34

Membres présents Messieurs :

GUETTARI Tahar	Président
BENSLIMANE Djamel	Secrétaire
GUENOUCHE Chérif	Membre

Match (S) EOK-USHH fixé le 10 Juin 2022 à 15H00 stade AIN-CHARCHAR (Prié Honneur Ouest)

- Attendu que cette rencontre sus programmées ne s'est pas déroulée suite à l'absence injustifiée du club USHH.
- Attendu que la présence des officiels, l'équipe locale (EOK), étaient présents ce jour là.
- Attendu après une attente réglementaire il a été constaté l'absence de l'équipe visiteuse USHH.

Par ces Motifs

En application stricto-sensu des règlements généraux de la fédération algérienne de football, la COS jugeant pour le compte du bureau de la ligue, déclare match perdu par forfait à l'encontre du club USHH (HAMROUCHE HAMOUDI) avec défalcation de 06 points et une amende de 15.000 DA (Article 62) et attribue le gain de match au profit du EOK sur le score de trois buts à zéro.

Le Secrétaire
D. BENSLIMANE

Le Président
T. GUETTARI

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
Ligue de Football de la Wilaya de SKIKDA

C.O.S.

Affaire n° 35

Membres présents Messieurs :

QUETTARI Tahar	Président
BENSLIMANE Djamel	Secrétaire
QUENOUCHE Chérif	Membre

Match (S) EOK-USHH fixé le 10 juin 2022 à 15H00 stade AIN CHARCHAR (pré honneur groupe Est) (non jouée)

- Attendu que cette rencontre sus programmées ne s'est pas déroulée suite à l'absence injustifiée du club USHH.
- Attendu que la présence des officiels, l'équipe locale (EOK), des services de sécurité et de la protection était effective ce jour là.
- Vu les pièces versées-

Considérant que le club USHH a enregistré trois forfaits alternatifs ci après :

- 15^{ème} journée du 16 avril 2022 (USHH-ESM)
- 17^{ème} journée du 07 mai 2022 (USHH-CSB)
- 24^{ème} journée du 10 juin 2022 (EOK-USHH)

Par ces Motifs

En application stricto-sensu des règlements généraux de la fédération algérienne de football, la COS jugeant pour le compte du bureau de la ligue, déclare le club USHH (HAMROUCHE HAMOUDI) en général pour le reliquat de la saison sportive en cours (Article 63).

Le Secrétaire
D. BENSLIMANE

Le Président
T. QUETTARI

Fédération algérienne de football

Ligue de football de la wilaya de SKIKDA

C. O. S.

Mise à jour du classement

Pré-honneur (groupe EST)

Affaire n° 35 (Bis)

Après avoir déclaré le club USHH en forfait général établi en application des règlements généraux de la fédération algérienne de football (article 63), il est porté à la connaissance des clubs de cette division de prendre note de la mise à jour du présent classement arrêté à la date du 11 juin 2022, soit pour la phase retour :

14^{ème} journée en date du 08 avril 2022 CAHH-USHH (3-0) annulation de 3 points au CAHH.

15^{ème} journée en date du 16 avril 2022 USHH-ESM (00-03) annulation de 3 Points à l'ESM.

16^{ème} journée en date du 30 avril 2022 OLM-USHH (2-0) annulation de 3 points au OLM.

17^{ème} journée en date du 07 mai 2022 USHH-CSB (0-3) annulation de 03 points à CSB..

18^{ème} journée en date du 14 mai 2022 CRAC-USHH (CRAC forfait)

19^{ème} journée en date du 17mai 2022 USHH-CRMS (0-6) annulation de 03 points à CRMS.

20^{ème} journée en date du 21 mai 2022 JBMS -USHH (8-0) annulation de 03 points au JBMS.

.../...

21^{ème} journée en date du 28 mai 2022 USHH-ARMS 0-3) annulation de 03 points à L'ARMS.

22^{ème} journée en date du 30 mai 2022 USMD -USHH (11-1) annulation de 03 points au USMD.

23^{ème} journée en date du 03 Juin 2022 USHH –JSBBL (0-9) annulation de 03 points Au JSBBL.

24^{ème} journée en date du 10 Juin 2022 EOK -USHH (Points non attribuée à l'EOK)

Dont acte